



Demande d'ouverture de compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Dans cette demande, les termes *vous*, *votre* et *vos* désignent le titulaire du compte et les termes *nous*, *notre* et *nos* désignent La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (Trust Scotia).

Type et numéro de plan

Demande d'ouverture d'un :

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)

Numéro du CELIAPP

N° conseiller

Renseignements à votre sujet, le titulaire du compte

Titre, Prénom, Initiale, Nom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Pays

Date de naissance (MM/JJ/AAAA)
(obligatoire)

Langue de correspondance
 Anglais Français

Téléphone à la maison

Téléphone au travail

Numéro d'assurance sociale (obligatoire)

Désignation du titulaire successeur ou du bénéficiaire (ne s'applique pas si le titulaire du compte est un résident du Québec ou n'est pas résident du Canada)

Instructions pour désigner :

- un titulaire successeur, remplissez la section 1
- un titulaire successeur et un bénéficiaire, remplissez les sections 1 et 2
- un bénéficiaire seulement, remplissez la section 2

1) Désignation d'un titulaire successeur :

En apposant votre signature ci-dessous, vous désignez, par les présentes, votre époux ou conjoint de fait* (selon le cas) comme titulaire successeur de votre CELIAPP à votre décès si, à la date de votre décès, cette personne est (i) vivante et (ii) votre époux ou conjoint de fait. Vous reconnaissez et comprenez que la présente désignation entraîne automatiquement la révocation de toute désignation antérieure d'un titulaire successeur.

*Les termes «époux» et «conjoint de fait» ont chacun le sens que leur attribue la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Nom de l'époux ou du conjoint de fait :

2) Désignation de bénéficiaires :

En apposant votre signature ci-dessous, vous révoquez par les présentes toute désignation de bénéficiaire que vous avez faite antérieurement à l'égard du régime et vous désignez la ou les personnes indiquées ci-dessous, si elles sont vivantes à votre décès, comme bénéficiaire(s) du régime ayant le droit de recevoir à votre décès toutes les sommes payables en vertu du régime, sous réserve de la disposition applicable de celui-ci.

Remarque : Les droits du bénéficiaire peuvent faire l'objet de restrictions tel qu'il est indiqué dans la Déclaration de fiducie et toute annexe à celle-ci, le cas échéant.

MISE EN GARDE : La désignation de bénéficiaire au moyen du formulaire prévu à cette fin ne sera pas automatiquement modifiée ou révoquée dans le cas d'un mariage ou d'un divorce. Si vous désirez modifier ou révoquer votre désignation en raison d'un mariage ou d'un divorce, vous devrez procéder à une nouvelle désignation.

Nom du bénéficiaire	Son lien avec vous	Part %
Nom du bénéficiaire	Son lien avec vous	Part %
Nom du bénéficiaire	Son lien avec vous	Part %
Nom du bénéficiaire	Son lien avec vous	Part %

Nota : Vous devez remplir la section relative au bénéficiaire uniquement si vous n'avez pas rempli la section relative au titulaire successeur ci-dessus et que vous voulez désigner un bénéficiaire afin qu'il reçoive le produit du CELIAPP, OU si vous avez rempli la section relative au titulaire successeur ci-dessus et que vous voulez désigner une autre personne afin qu'elle reçoive le produit du CELIAPP dans l'éventualité où le titulaire successeur (indiqué ci-dessus) décède avant vous ou si le titulaire successeur n'est pas votre époux à la date de votre décès.

Vous comprenez et convenez que :

- le présent formulaire doit être dûment rempli et doit être reçu par un représentant autorisé de Trust Scotia pour être applicable par Trust Scotia; et
- ni Scotia Capitaux Inc., ni ses filiales ou sociétés affiliées n'émettent d'opinion juridique ou ne font de déclaration concernant la validité et le caractère exécutoire de cette désignation ou de cette révocation de titulaire successeur ou de bénéficiaire.

Dans la mesure où, afin de prendre en compte cette désignation ou cette révocation de titulaire successeur ou de bénéficiaire, Scotia Capitaux Inc. met à jour les renseignements sur le CELIAPP qu'elle conserve au nom de Trust Scotia, vous convenez d'indemniser Scotia Capitaux, Trust Scotia ainsi que leurs filiales et sociétés affiliées respectives des réclamations, actions, pertes, charges, dommages-intérêts ou responsabilités que la désignation ou la révocation d'un titulaire successeur ou d'un bénéficiaire pourrait occasionner ou qui pourraient en découler.

Acceptation des conditions par le client et signature

En apposant votre signature ci-dessous, vous confirmez que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts et complets. Vous confirmez également que :

- vous nous demandez d'agir en qualité de fiduciaire de votre régime conformément aux conditions énoncées dans la Déclaration de fiducie et toute annexe à celle-ci, et acceptez d'être lié par ces conditions;
- vous nous demandez d'enregistrer auprès du ministre du Revenu national l'arrangement admissible à titre de compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) en vertu de l'article 146.6 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- vous avez reçu le barème des frais et acceptez d'être lié par les conditions qui y sont énoncées.

Signature du titulaire du compte

Date (JJ/MM/AAAA)

Acceptation de la présente demande

Cette demande a été acceptée au nom de Trust Scotia (l'émetteur, situé au 44, rue King Ouest (Toronto) Ontario M5H 1H1) par le représentant indiqué ci-après :

Représentant autorisé (en caractères d'imprimerie) N° téléphone

Signature du représentant

--	--	--